



Audinghen, le 5 juillet 2024

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Vous êtes priés(es) d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira dans la salle du conseil, en mairie :

**Mercredi 10 juillet 2024 à 18h00**

### ORDRE DU JOUR

**I – Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024**

**II – Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal**

**III – Délibérations**

**1. Création d'un emploi permanent**

**IV – Questions diverses**

*Monsieur le Maire présentera aux élus, de manière informelle, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté par l'assemblée délibérante de La Terre des 2 Caps à la date du 19 juin 2024. Le conseil municipal devra se prononcer par délibération sur cet arrêt de projet dans un délai de 3 mois (au plus tard le 20 septembre). Cette période de consultation vous permettra de vous approprier complètement de l'ensemble des documents.*

*Vous trouverez, d'ores et déjà en pièces jointes, un dossier relatif à cette affaire.*

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,**

*Marc Sarpaux*

